



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Aquaseche

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT Aquaseche
 NO DE PRODUIT : 455-7
 UTILISATION Aide au Rinçage
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd
 Lynn Lane,
 Shenstone, nr Lichfield
 Staffordshire. WS14 0DH
 England
 www.autosmartinternational.com
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
 info@autosmartinternational.com
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Appellation | No EC : | No. CAS | Contenu | Classification |
|--------------------------------|-----------|----------|---------|--------------------------------|
| 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL | 203-539-1 | 107-98-2 | 1-5% | R10 |
| 2-BUTOXYÉTHANOL | 203-905-0 | 111-76-2 | 5-10% | Xn;R20/21/22 Xi;R36/38 |
| ETHANOL | 200-578-6 | 64-17-5 | < 1% | F;R11 |
| MÉTHANOL | 200-659-6 | 67-56-1 | < 1% | F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25 |
| SODIUM DIOCTYL SULPHOSUCCINATE | | | 1-5% | Xi;R36/38. |

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Aquaseche

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone. Azote.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Porter un équipement de protection approprié. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite. Recueillir les déversements et les matériaux contaminés et les éloigner le plus rapidement possible du lieu de travail, afin de les verser dans un récipient approprié et convenablement étiqueté. Pour des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Déverser à l'égout si la réglementation locale le permet.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage. Éviter l'inhalation de vapeurs.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| Appellation | Norme | VME - 8 hrs | | VLE - 15 min | | Remarques |
|----------------------|-------|-------------|--------------|--------------|---------------|-----------|
| | | | | | | |
| 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL | VLEP | 100 ppm(D) | 360 mg/m3(D) | | | |
| 2-BUTOXYÉTHANOL | VLEP | 2 ppm | 9,8 mg/m3 | 30 ppm | 147,6 mg/m3 | * |
| ETHANOL | VLEP | 1000 ppm | 1900 mg/m3 | 5000 ppm | 9500 mg/m3 | |
| MÉTHANOL | VLEP | 200 ppm(D) | 260 mg/m3(D) | 1000 ppm(D) | 1300 mg/m3(D) | |

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

WEL = Workplace Exposure Limits

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIEURIE

Pas d'instructions particulières de ventilation. Ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Porter des gants de protection en : Polychlorure de vinyle (PVC). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

Aquaseche

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | | |
|-------------------------|--|------------------------------------|-------------|
| ASPECT | Liquide | | |
| COULEUR | Bleu Clair | | |
| ODEUR | Odeur d'alcool | | |
| SOLUBILITÉ | Soluble dans l'eau. Miscible avec Alcool | | |
| POINT D'ÉBULLITION (°C) | ~100 | POINT DE FUSION (°C) | ~0 |
| DENSITÉ RELATIVE | 0.96 @ 20 °c | TAUX D'ÉVAPORATION | < 1 BuAc=1 |
| POINT D'ÉCLAIR (°C) | 50 CF (Creuset fermé). | COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) | 121 g/litre |

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 > 4000 mg/kg (oral-rat)

INHALATION

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles. Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

SYMPTÔMES

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement. On ne s'attend pas à ce que le produit soit nocif pour les processus de traitement des eaux usées. Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

DÉGRADABILITÉ

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Aquaseche**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|----------------|--|
| GÉNÉRALITÉS | Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID). |
| | Aucun panneau d'avertissement de transport requis. |
| POLLUANT MARIN | Non. |

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

| | | |
|----------------------|-----|--|
| PHRASES DE RISQUE | NC | Non classé. |
| CONSEILS DE PRUDENCE | P13 | Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels. |
| | S2 | Conserver hors de la portée des enfants. |
| | S26 | En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |

16 AUTRES INFORMATIONS**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

DATE DE RÉVISION 14/10/2008

NO DE REV. /REEMPL. FDS 1

GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

| | |
|--------------|--|
| R10 | Inflammable. |
| R11 | Facilement inflammable. |
| R20/21/22 | Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. |
| R23/24/25 | Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. |
| R36/38 | Irritant pour les yeux et la peau. |
| R39/23/24/25 | Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. |

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.